



École de l'Aquarelle

50, rue Michel
Mont-Saint-Hilaire

RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017

L'Aquarelle en harmonie...



Notre thématique de l'année : « Le tour du monde en harmonie »



Commission scolaire
des Patriotes

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE	4
<u>PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET SERVICES OFFERTS.....</u>	5
Contexte de l'établissement	5
Clientèle desservie au 30 septembre 2016	5
Composition de l'équipe-école	6
Services offerts aux élèves	6
Valorisation de la persévérance scolaire	6
Vie parascolaire et étudiante	7
Encadrement des élèves	8
Volet 1 : L'Aquarelle en harmonie	8
Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école	8
Collaboration avec nos partenaires	9
<u>DEUXIÈME PARTIE : RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES.....</u>	9
<u>TROISIÈME PARTIE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PLAN DE RÉUSSITE ET DE NOTRE CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....</u>	13
But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans	13
But 1.1 : Diplomation et qualification	13
But 1.2 : Sortie sans qualification ni diplôme.....	15
But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française	16
But 2.1 : Lecture	16
But 2.2 : Écriture	18
But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	19
But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire	20
But 4.1 : Sécurité des établissements	20
But 4.2 : Saine alimentation	22
But 4.3 : Mode de vie physiquement actif	22
But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	23
Bons coups ressortis par l'équipe-école lors du bilan de fin d'année.....	24
<u>QUATRIÈME PARTIE : CONSEIL D'ETABLISSEMENT</u>	25
REMERCIEMENTS.....	26

MOT DE LA DIRECTRICE



Bonjour,

Comme vous le savez, l'équipe de l'école de l'Aquarelle a pour mission de favoriser la réussite des élèves qui lui sont confiés en leur offrant une éducation et des services de qualité, ainsi qu'un climat où il fait bon de vivre. Les valeurs qui ont guidé nos actions tout au long de l'année sont : le respect, la collaboration, la responsabilisation et la rigueur. Sachez, chers parents, que ce fut un réel bonheur de faire alliance avec vous!



« Il est essentiel d'aller tous dans la même direction afin
d'amener les élèves à bon port. »

Au début de chaque mois, vous avez reçu, via courriel, une communication de ma part visant à vous tenir informés sur divers sujets rattachés à l'école. Parmi ceux-ci, la mise en œuvre de notre thématique de l'année : « Le tour du monde en harmonie! » En guise de lien avec le code de vie de l'école « L'Aquarelle en harmonie », nous avons intitulé cette communication : « L'Aquarelle à votre portée ». Également, pour de plus amples renseignements à propos de l'école, nous vous avons invités à parcourir notre site. Nous espérons que ces modes de communication ont su répondre à vos besoins. **Si vous avez des suggestions à nous partager en vue de la prochaine année scolaire, n'hésitez surtout pas à nous contacter!**

Avant d'aborder ensemble la prochaine année scolaire, il me fait grand plaisir de vous présenter le rapport annuel de l'établissement pour l'année 2016-17. Veuillez noter qu'il serait hasardeux de prétendre pourvoir présenter une liste exhaustive parfaite de toutes les interventions éducatives et de tous les projets réalisés, mais voici néanmoins nos faits saillants de l'année.

Sachez que pour toutes questions, je demeure disponible.

Bonne lecture!

Sophie Lussier

Directrice de l'école de l'Aquarelle

PREMIÈRE PARTIE : PROFIL DE L'ÉCOLE ET SERVICES OFFERTS

Contexte

Construite en l'année 1986-87, l'école de l'Aquarelle est située dans la ville de Mont Saint-Hilaire entre la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire ce qui offre une vue spectaculaire avec tous les arbres matures qui l'entourent. L'architecture de l'école se distingue par ses paliers multiples et ses grands puits de lumière qui longent toute l'allée de l'entrée principale.

Les élèves bénéficient d'un terrain immense qui offre plusieurs zones de jeu et une grande possibilité d'activités : un grand espace gazonné pour pratiquer des sports d'équipe comme le soccer et le football, une zone asphaltée avec des jeux colorés au sol, un très beau parc municipal qui comprend : des structures de jeu, deux patinoires extérieures (dont l'une quatre saisons) et un terrain de volley-ball de plage. Un petit boisé permet également au personnel éducateur d'organiser des activités en pleine nature qui amènent les élèves à développer leurs apprentissages tout en s'amusant dans un environnement riche et différent.

Clientèle desservie au 30 septembre 2016

Durant l'année scolaire 2016-17, l'école a accueilli 344 élèves répartis en 15 groupes du préscolaire à la 6^e année, soit deux groupes par niveau en plus d'une classe à plus d'un degré d'enseignement au premier cycle.

Selon les indices socio-économiques significatifs du ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur, nos élèves proviennent en grande majorité d'un des milieux les plus favorisés au Québec (indice basé sur la scolarité de la mère et le salaire des parents).

En 2016-17, notre service de garde « L'Arc-en-jeux » comptait 166 enfants réguliers, 5 élèves sporadiques en plus des 160 enfants inscrits au service offert aux dîneurs.

Composition de l'équipe-école

Le bien-être de l'élève, ses apprentissages et le développement de son plein potentiel sont assurées par les enseignantes et les enseignants, tout le personnel de soutien, dont les éducatrices en service de garde, les professionnels rattachés aux services complémentaires ainsi que la direction de l'école.

Effectif enseignant : Quinze titulaires et une enseignante en « temps partagé », cinq spécialistes (2 en anglais, 2 en éducation physique et 1 en musique) et deux orthopédagogues (la seconde représente un ajout de service qui a pu être réalisé durant la troisième étape de l'année scolaire grâce à l'octroi d'une nouvelle mesure budgétaire de la part du ministère).

Personnel de soutien : Deux secrétaires (l'une du lundi au jeudi et l'autre les vendredis), deux surveillantes lors des dîners, huit éducatrices, 2 concierges (l'un de jour et l'autre de soir) et une préposée au poste d'accueil en fin de journée au service de garde.

Services professionnels complémentaires offerts aux élèves

Une orthophoniste (les mardis), une psychoéducatrice (les mercredis), un psychologue (les jeudis), trois ressources en éducation spécialisée du lundi au vendredi (30 heures, 9.5 heures et 15 heures) une préposée aux élèves handicapés (présente du lundi au vendredi à raison de 25 heures par semaine. Cette personne nous provient du Service des ressources éducatives de la CS. Elle accompagne deux élèves ayant des besoins particuliers).

En partenariat avec le CSSS, les élèves et les familles peuvent bénéficier des services d'une travailleuse sociale (présente à l'école sur demande) et d'une infirmière (également présente à l'école sur demande).

Cette année encore, quelques élèves ont pu bénéficier d'un service de francisation offert à l'école par une enseignante mandatée.



Valorisation de la persévérance scolaire

À nouveau cette année, le Conseil des commissaires a tenu à souligner la persévérance scolaire des élèves de la CSP et a fait le choix de tenir l'événement de remise de certificats honorifiques dans chaque établissement. C'est donc le 24 février 2017 que M. Jean-François Meilleur (commissaire) et Mme Sylvie Gorgeon (représentante au comité de parents de la CS et membre du conseil d'établissement de l'école) se sont joints à nous afin de rendre hommage à deux élèves (une fille et un garçon) s'étant particulièrement démarqués par leur persévérance scolaire. De plus, l'équipe-école a profité de l'évènement pour faire rayonner la persévérance de deux élèves par classe en érigeant un tableau honorifique à l'entrée de l'école.



Pour mieux voir les photos ci-dessus, je vous invite à revoir *L'Aquarelle à votre portée*, édition du mois de mars 2017. (De gauche à droite, les deux élèves de sixième année qui ont été célébrés sont : Maëlle Duranleau et Éric Morin.)

La vie parascolaire et étudiante

Cette année, nous avons offert trois sessions d'activités parascolaires organisées par le club Récré-Action durant l'heure du dîner pour les élèves du primaire et après l'école pour les groupes du préscolaire.

Session d'octobre à décembre 2016 : Mini Max (danse pour les élèves de la maternelle), Hip hop funky (pour élèves de la 1^{re} à la 3^e année), méga-action (variété de jeux coopératifs pour les élèves de la 1^{re} à la 3^e année), jeux clownesques (pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année) et Science-NASA (pour les élèves de la 1^{re} à la 6^e année).

Session de janvier à mars 2017 : Mini Max (danse pour les élèves de la maternelle), Hip hop (pour élèves de la 1^{ère} à la 3^e année), Sports découvertes (pour élèves de la 1^{ère} à la 3^e années), Extrême action (pour élèves de la 4^e à la 6^e année) et Science en folie (pour élèves de la 1^{ère} à la 6^e années)

Session d'avril à juin 2017 : Yoga (pour les élèves de la maternelle), Hip hop (pour les élèves de la maternelle), Science-Atomes crochues (pour les élèves de la 3^e à la 6^e année), Combo DBL/soccer (pour les élèves de la 3^e à la 6^e année),

De plus, l'enseignante spécialiste en éducation physique offrait à l'heure du dîner plusieurs activités telles que : mini-volley, cross-country et athlétisme.

Le « Comité environnement » et « La brigade verte » ont poursuivi leurs activités de compostage et de recyclage qui ont sensibilisé les élèves à l'importance de la nature. Les actions posées ont été guidées par des valeurs de démocratie, de solidarité et de comportements pacifiques prônées par le regroupement des « Établissements verts Brundtland » (EVB).

Encadrement des élèves



Faisons de notre mieux chaque jour pour maintenir un climat propice à l'épanouissement de chacun.

Volet 1 : Projet éducatif (*L'Aquarelle en harmonie*)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet éducatif et du code de vie de l'école *L'Aquarelle en harmonie*, les élèves ont continué d'être entraînés par tous les membres de l'équipe-école par rapport à ce que l'on veut « voir, entendre et ressentir » afin de favoriser un climat d'école propice aux apprentissages, au bien-être et au plaisir. Certains élèves ont été encouragés et soutenus par leurs pairs grâce à un système de « billet défi ». Encore cette année, une emphase particulière a été mise sur les trois thématiques suivantes : les rangs, les transitions et les jeux en harmonie.

Des stratégies de résolution de conflit ont été enseignées aux élèves et de nouveaux outils ont été mis à leur disposition.

Encore cette année, je tiens à remercier et à féliciter les élèves, l'équipe-école et les parents. En allant tous dans la même direction nous engendrons des résultats positifs qui se traduisent par de belles manifestations observables! Continuons ainsi!

Je remercie également Madame Marjolaine Farmer et Mme Isabelle Lauzon, conseillères pédagogiques à la Commission scolaire des Patriotes qui ont offert de la formation aux intervenants de l'école afin de mieux les aider à comprendre les besoins particuliers de certains élèves.

Volet 2 : Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école

Sept signalements de situations d'intimidation ont été retenus cette année, selon les critères qui définissent l'intimidation. Des mesures d'accompagnement ont été entreprises ainsi qu'un suivi rigoureux de la part de l'équipe-école. Chacune de ces situations a été réglée à la satisfaction de toutes les parties impliquées et aucun rapport sommaire n'a été produit à l'intention de la direction générale de la commission scolaire.

Pour de plus amples renseignements à propos de la définition de l'intimidation au sens de la Loi 56

et pour un rappel de la procédure à suivre pour dénoncer une situation d'intimidation, je vous invite à consulter le site Web de l'école.

Partenariat avec la communauté

En décembre 2016, nous avons réussi à remplir une quinzaine de boîtes de denrées non périssables dans le cadre de la « Cueillette du partage » organisée par le Centre de bénévolat de la Vallée du Richelieu.

DEUXIÈME PARTIE : RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Le financement d'une école provient de diverses enveloppes. Certaines permettent une flexibilité quant aux choix que nous faisons pour en profiter pleinement et d'autres pas. Nous avons terminé l'année scolaire 2016-17 avec un budget en équilibre (tant du côté de l'école et du service de garde).

Voici les faits saillants de l'année 2016-2017...

Provenance du financement et éléments à considérer	Explications, décisions et activités
<u>Budget de fonctionnement</u> Montant disponible : <u>82 526\$</u> (Budget de départ : 98 357\$ - compression budgétaire de 15 831\$= 82 526\$)	Ce budget inclut toutes les dépenses courantes rattachées à une école. À titre indicatif, nous avons conservé un niveau de service similaire aux années antérieures.
<u>Annexe B : 82 778\$</u>	L'Annexe B, c'est la cogestion de la masse salariale des enseignantes et enseignants. Celle-ci, rappelons-le, est née d'une entente entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de Champlain. On parle donc de l'Annexe B de l'entente locale qui associe les enseignantes et enseignants à l'organisation scolaire. Cette année, les ajouts de services furent les suivants :

	- 2 ressources en éducation spécialisées - Ergothérapie au préscolaire (6 séances en grand groupe pour chaque classe, 4 autres en petits groupes d'élèves ciblés et service de soutien aux enseignantes) Au cours de l'année, plusieurs libérations d'enseignants ont été réalisées dans le cadre des révisions de plans d'intervention ou dans le cadre d'activités de formation.
<u>Francisation</u> : 2900\$	Mesure de soutien offerte à deux élèves dont la langue maternelle n'est pas le français (de octobre à juin)
<u>Budget du conseil d'établissement</u> : 300\$	Ce budget fixe ne peut être utilisé à d'autres fins. Les ressources financières sont allouées par la Commission. Le Conseil voit à son administration et en rend compte à la Commission, et ce conformément à l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique. La participation au Conseil se fait sur une base bénévole. Cependant, les dépenses encourues par les membres du Conseil et qui ont été autorisées au préalable par ce dernier dans le cadre du budget qui lui est attribué par la Commission, peuvent être remboursées sur présentation de pièces justificatives, s'il y a lieu. Pour l'année scolaire 2016-17, aucun membre n'a eu besoin de remboursement pour des frais de gardiennage. Tout comme l'année dernière, le budget du CÉ a été utilisé comme suit : 60\$ pour souligner la Semaine de reconnaissance du personnel de l'école et 240\$ pour un souper de fin d'année (soit environ 18.50\$ par personne, taxes incluses). <u>Réf</u> : Règles de régie interne du CÉ (disponible sur le site Internet de l'école)
Allocations particulières ciblées : 43 362\$ (au total)	L'argent n'est pas transférable. Il s'agit d'enveloppes fermées.
<u>École en forme et en santé</u> : 1 611\$	Tout au long de l'année des activités sportives ont été offertes aux élèves.
<u>Lecture à l'école</u> : 5 778\$ (incluant la quote-part école de 2 600\$)	Achat de nouveaux livres pour la bibliothèque et pour chacune des classes
Nouvelle mesure cette année <u>Technologie de l'information</u> (mise aux normes) : 14 234\$	Nous avons utilisé cette enveloppe budgétaire afin de payer les frais d'entretien et de réparation de nos appareils et de faire les achats suivants : Logiciels éducatifs (incluant les adaptations requises

À titre indicatif, depuis septembre 2016, cette mesure constitue une synthèse des trois anciennes mesures suivantes : « Nouvelle technologies de l'information et des communications », « Outils technologiques » et « Ressources numériques didactiques ».	pour les élèves à besoins particuliers), licences en lien avec du matériel pédagogique, portables, câbles, postes fixes et écrans, souris, projecteur et crayon « Activ Pen »
Suite des allocations particulières ciblées	
<u>Mao</u> : 8 376\$	Cette mesure prévoit l'achat de matériel et d'équipement de base, de conciergerie. Nous avons notamment utilisé cette allocation pour réaliser l'achat d'une autorécurveuse à plancher et nous avons réservé un montant pour l'adaptation d'un mobilier scolaire pour l'une de nos élèves.
Nouvelle mesure cette année <u>Initiative des écoles (mesure 30170)</u> : 9 652\$	Cette mesure peut être utilisée pour les motifs suivants : Favoriser l'éveil à la lecture, offrir un environnement d'apprentissage stimulant par le financement d'initiatives concrètes et novatrices liées à l'utilisation des technologies et ressources numériques pour l'enseignement et pour l'apprentissage, soutenir le déploiement de l'éducation interculturelle, soutenir toutes initiatives visant à favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie, accroître la formation du personnel et l'optimisation du fonctionnement de l'école. Nous avons choisi d'utiliser cette mesure en favorisant : l'ajout d'une TES à raison de 15 heures semaine afin de mettre en place des jeux animés lors des récréations, l'ajout d'une ressource en orthopédagogie pour une journée par semaine afin de soutenir les élèves ayant besoin d'outil technologique pour mieux apprendre et réussir et l'achat de dictionnaires électroniques.
Nouvelle mesure cette année <u>Annexe 49</u> : 8 500\$ Dans le cadre de cette mesure, les montants alloués sont reportables d'une année à l'autre.	Cette mesure vise le changement de pratique à la lumière des nouvelles orientations ministérielles en lien avec la flexibilité pédagogique, les adaptations et les modifications. Elle vise également un soutien à la composition de la classe pour tenir compte de l'intégration des élèves à besoins particuliers intégrés en classe régulière. Nous avons préféré reporté l'utilisation de ce

	montant (arrivé tardivement dans l'année) à l'année scolaire 2017-18 afin de bien répondre aux besoins des élèves. À titre indicatif, nous bénéficierons d'un budget total de 17 000\$ l'année prochaine puisque le même montant nous sera versé en 2017-18.										
<u>Surveillance du midi</u> : 39 169\$ (comprend une ponction de 1 191\$ pour frais de conciergerie)	Salaires du personnel de surveillance										
<u>Fond à destination spéciale</u> : 4 599.54\$ (Composition : 450\$ en solde à l'année 2015-16 + 4 149.54\$ en somme totale amassée en 2016-2017) Il s'agit exclusivement de l'argent amassée dans le cadre de nos campagnes de financement. Les soldes sont reportables d'une année à l'autre. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Activités de financement 2016-17</th><th>Profits réalisés 2016-17</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Traditionnel souper hot-dog septembre 2016</td><td>3 399\$- 542.46\$ (location d'équipement et achat de matériel) = 2 856.54\$</td></tr> <tr> <td>Vente de sirop d'érable Mars-avril 2017</td><td>657\$</td></tr> <tr> <td>Zumbathon Mai 2017</td><td>636\$</td></tr> <tr> <td>Total</td><td>4 149.54\$</td></tr> </tbody> </table>	Activités de financement 2016-17	Profits réalisés 2016-17	Traditionnel souper hot-dog septembre 2016	3 399\$- 542.46\$ (location d'équipement et achat de matériel) = 2 856.54\$	Vente de sirop d'érable Mars-avril 2017	657\$	Zumbathon Mai 2017	636\$	Total	4 149.54\$	Pour le transport des élèves, nous avons réservé 3 autobus qui ont fait 2 départs chacun. Le coût de réservation pour chacun a été de 258.70\$ (donc 776.10 au total). Le coût d'entrée pour tous les élèves de l'école et 35 adultes accompagnateurs a été de 3 805.67\$ Montant total de la sortie : 4 581.77\$ Il reste donc un montant disponible de 17.77\$.
Activités de financement 2016-17	Profits réalisés 2016-17										
Traditionnel souper hot-dog septembre 2016	3 399\$- 542.46\$ (location d'équipement et achat de matériel) = 2 856.54\$										
Vente de sirop d'érable Mars-avril 2017	657\$										
Zumbathon Mai 2017	636\$										
Total	4 149.54\$										
Service de garde <u>Budget de fonctionnement</u> : 342 255\$ (Budget de départ : 347 779\$ - compression budgétaire de 5 641\$= 342 255\$)	Essentiellement, le budget du service de garde doit s'autofinancer avec les revenus des parents. Nous terminons l'année avec un budget en équilibre. Afin de poursuivre sur cette note positive lors de la prochaine année scolaire, la même rigueur sera de mise pour le suivi des mauvaises créances.										

TROISIÈME PARTIE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE DE NOTRE PLAN DE RÉUSSITE ET DE NOTRE CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Depuis 2010, toutes les écoles devaient contribuer pour juin 2015 à l'atteinte des objectifs de la C.S. des Patriotes pour atteindre les 5 buts fixés par le M.E.E.S. présentés dans la Convention de partenariat 2010-2015. Or, la « Convention de partenariat de la Commission scolaire des Patriotes » à laquelle était arrimée notre « convention de gestion et de réussite éducative » étant arrivée à terme, n'ayant pas reçu de nouvelles directives de la part du ministère pour l'année scolaire 2016-17, nous avons fait le choix de poursuivre les mêmes orientations en procédant toutefois à certains ajustements, suite à un exercice de régulation de nos cibles, moyens et résultats obtenus en juin 2016. À titre indicatif, l'année prochaine la CS conviendra d'un « Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) » avec le ministère auquel nous arrimerons nos objectifs, cibles et moyens pour favoriser la réussite de nos élèves par le biais d'un « Projet éducatif » qui remplacera la CGRÉ.

Voici donc le bilan de la mise en œuvre de notre convention de gestion et de réussite éducative 2016-17...

BUT 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1.1 : Diplomation et qualification

OBJECTIF MESURABLE	CIBLES FINALES
Pour juin 2017, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2016) les résultats moyens des élèves aux profils de la compétence "Organiser son travail"	<i>Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.</i> 2 ^e année : 78% 3 ^e année : 88% 4 ^e année : 81% 5 ^e année : 75% 6 ^e année : 81%
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT	
L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur.	
MOYENS (comment)	
1. Enseigner explicitement à l'élève comment s'organiser 2. Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer des habiletés qui favoriseront leur réussite 3. Enseigner explicitement des méthodes de travail efficaces à tous les niveaux du primaire afin de favoriser un arrimage entre les cycles	

RÉSULTATS OBTENUS

2^e année : 75% (-3%) 5^e année : 84% (+9%)
3^e année : 80% (-8%) 6^e année : 88% (+7%)
4^e année : 75% (-6%)

Nous n'avons pas réussi à atteindre nos cibles à la fin du premier cycle et au deuxième cycle. Par contre, nous les avons dépassées avec un écart intéressant (plus de 5%) au troisième cycle.

Constats des enseignantes:

2^e année : Différents facteurs en lien avec les besoins et les particularités au plan comportemental de plusieurs élèves peuvent expliquer l'écart de 3% remarqué en deuxième année du premier cycle. Cela dit, il faut tout de même mettre en lumière que la moyenne des deux groupes (juin 2017) pour le développement de cette compétence est de : 75%. Dans la majorité des cas, les élèves ont progressé (variation positive de 5% à 15%) entre le mois de novembre 2016 et juin 2017.

3^e année : Malgré l'écart négatif de 8%, les élèves de la 3^e année ont tout de même obtenu une note satisfaisante (80%). Les enseignantes remarquent que le niveau de capacité à s'organiser semble avoir un impact sur les résultats académiques de l'élève.

4^e année : Il est intéressant de constater qu'une forte majorité d'élèves ont l'impression de bien maîtriser la compétence à s'organiser. La moyenne générale de l'autoévaluation des deux groupes est de 83% alors que le résultat de l'évaluation des enseignantes est plutôt de 75%. Cela nous fournit l'indice que les élèves ont besoin d'aide pour leur permettre de mieux identifier ce qu'ils doivent améliorer.

5^e année : La majorité des élèves ont fait preuve de capacité à persévérer pour mener à terme et avec soin les travaux demandés. Plusieurs utilisaient les stratégies enseignées ou utilisaient d'autres méthodes de travail efficaces.

6^e année : Les élèves ont démontré une grande autonomie par rapport à leur organisation. Les parents ont grandement collaboré au cheminement des élèves en effectuant des suivis rigoureux des devoirs et des leçons. (À la fin du mois de juin, seulement 10% des élèves de la cohorte éprouvaient encore de la difficulté à gérer les remises de devoirs à temps.)

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

De façon générale, les enseignantes devront continuer de mettre une emphase particulière sur l'enseignement explicite des méthodes de travail efficaces.

Pour amener les élèves à développer leur compétence à s'organiser, voici ce qu'elles feront de façon plus systématique :

- Morceler la tâche
- Limiter les temps d'écoute en grand groupe
- Travailler plus souvent par groupes de besoin
- Réactiver les stratégies enseignées en lien avec la gestion du matériel de travail (incluant le rangement de celui-ci)
- Maintenir des attentes réalistes et élevées envers les élèves (traces d'études claires, démarche rigoureuse de révision et de correction, utilisation efficace des outils mis à la disposition, etc.)

Pour l'année 2017-18, nous poursuivrons notre exercice de suivi de cohortes en fixant des cibles par niveau, selon les résultats obtenus en juin 2017. Au troisième cycle, les enseignantes tentent d'arrimer certains volets de leur enseignement et de leur gestion de classe (mesures d'encadrement) au secondaire afin de bien préparer les élèves (gestion des échéanciers pour les remises de travaux, utilisation d'un modèle d'agenda similaire, utilisation du cadenas, retenue après 3 devoirs non faits, etc.)

1.2 : Sorties sans diplôme ni qualification

OBJECTIF MESURABLE	CIBLE FINALE
Pour juin 2017, les élèves de la deuxième année du troisième cycle (niveau de la 6 ^e année) se sentiront confiants face à leur entrée au secondaire	100% des élèves
MOYENS (comment)	
1. Préparer les élèves du troisième cycle à l'étape importante que représente la transition entre le primaire et le secondaire en leur faisant vivre des activités en lien avec les volets suivants : social, procédural et académique 2. Informer les élèves au sujet des divers programmes offerts au secondaire 3. Faire connaître les parcours différenciés aux enseignantes du 3^e cycle	
RÉSULTAT OBTENU	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
90% (-10%) 90% des répondants (soit 43 élèves sur 48) ont répondu « OUI » à la question: « Est-ce que tu estimes te sentir confiant face à ton entrée au secondaire? » Les 5 élèves qui ont affirmé ne pas se sentir confiants face à leur entrée au secondaire nous ont partagé leurs inquiétudes : ▪ Ne pas se faire des amis <i>Les élèves se répartissent dans plusieurs écoles différentes, selon les projets qu'ils choisissent :</i> <i>24 élèves iront à Ozias-Leduc (4 en PEI, 1 en Multisport, 1 en musique et 18 au régulier), 1 à Polybel, 1 à De Mortagne (tennis), 4 à St-Maurice, 14 au Collège St-Hilaire, 1 à Fadette (hockey) et 2 au Collège St-Joseph</i> ▪ Se perdre dans l'école ▪ Ne pas réussir à cause de la longueur des travaux ▪ Avoir de la difficulté à gérer les remises de travaux	Nous remarquons que les mêmes inquiétudes reviennent d'une année à l'autre mais, tout comme l'année dernière, les élèves ont été unanimes à l'effet que les activités de transition primaire-secondaire (tant vers les écoles publiques et privées) ont été appréciées et plutôt rassurantes. Nous envisageons poursuivre en ce sens et nous réfléchirons à comment nous pourrions encore mieux rassurer nos futurs élèves de 6^e année. Les enseignantes poursuivront leur implication au sein du comité de transition primaire-secondaire afin de favoriser une transition harmonieuse pour les élèves. Depuis quelques années, le volet social et procédural ont été abordés. En 2016-17, nous aborderons plus particulièrement le volet académique rattaché aux domaines d'apprentissage suivants : français et univers social. En 2017-18, nous poursuivrons l'approfondissement de ce volet pour le domaine des mathématiques et des sciences.

BUT 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

2.1 Lecture

OBJECTIFS MESURABLES	CIBLES FINALES										
A : Pour juin 2017, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2016) les résultats moyens des garçons et des filles en lecture B : Pour juin 2017, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2016) les résultats moyens des garçons et des filles en 6^e année à l'épreuve obligatoire du MEES en lecture	<i>Pour cet objectif, notre approche est basée sur un suivi de cohortes d'élèves.</i> <u>A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)</u> <table><tr><td>2^e année F : 75%</td><td>G : 75%</td></tr><tr><td>3^e année F : 85%</td><td>G : 82%</td></tr><tr><td>4^e année F : 80%</td><td>G : 76%</td></tr><tr><td>5^e année F : 78%</td><td>G : 77%</td></tr><tr><td>6^e année F : 81%</td><td>G : 76%</td></tr></table> <u>B : Résultats moyens à l'Épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)</u> F : 81% G : 76%	2 ^e année F : 75%	G : 75%	3 ^e année F : 85%	G : 82%	4 ^e année F : 80%	G : 76%	5 ^e année F : 78%	G : 77%	6 ^e année F : 81%	G : 76%
2 ^e année F : 75%	G : 75%										
3 ^e année F : 85%	G : 82%										
4 ^e année F : 80%	G : 76%										
5 ^e année F : 78%	G : 77%										
6 ^e année F : 81%	G : 76%										
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT											
L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française											
MOYENS (comment)											
1. Enseigner explicitement les différentes stratégies de lecture 2. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes 3. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès) 4. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation 5. Offrir aux élèves des choix de lecture variées qui tiennent compte des intérêts des garçons et des filles (sujets, genres littéraires, niveau de difficulté, format et facture visuelle) afin de stimuler leur goût de la lecture 6. Intervenir de façon précoce auprès des élèves du préscolaire afin de les amener à développer graduellement des prérequis à la lecture											

RÉSULTATS OBTENUS

A : Résultats moyens des filles (F) et des garçons (G)

2^e année F : 80% (+5%) G : 75%

3^e année F : 81% (-4%) G : 81% (-1%)

4^e année F : 79% (-1%) G : 76%

5^e année F : 78% G : 77%

6^e année F : 85% (+4%) G : 83% (+7%)

B : Résultats moyens à l'Épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G)

F : 89% (+8%) G : 90% (+14%)

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

Précision quant au barème que nous utilisons pour les cibles A :

À partir des résultats de juin 2016 de chaque cohorte, les cibles ont été fixées pour juin 2017 selon le barème suivant : Statu quo pour chaque première année de cycle (qui renferme plusieurs nouveautés au plan des apprentissages) et augmentation de 1% pour chaque deuxième année de cycle (qui constitue une année de « consolidation » des apprentissages).

Les écarts négatifs observés ne sont pas très significatifs. Dans l'ensemble, les résultats observés sont satisfaisants.

Précision quant aux cibles B:

Mêmes cibles finales que celles établies pour l'objectif précédent.

Étant donné que les résultats obtenus sont satisfaisants, nous utiliserons les mêmes barèmes en vue de l'année scolaire 2017-18, à partir des résultats obtenus par les élèves au mois de juin 2017. Toutes les enseignantes profiteront néanmoins de la prochaine année scolaire pour entamer une démarche collective de régulation par rapport : aux critères d'évaluation, au matériel didactique utilisé et aux dispositifs de lecture favorisés pour soutenir l'apprentissage de la lecture chez nos élèves.

Aussi, dans le cadre d'une entente de partenariat avec l'Association des directions générales des commissions scolaires, la Fondation Lucie et André Chagnon financera la formation en 2017-2018 de 60 équipes de 5 personnes qui s'engageront dans la prochaine année scolaire dans la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles dans leur école. La CSP a obtenu d'office une CAP. Celle-ci sera vécue par les enseignantes du premier cycle de notre école. Nous avons l'intention de nous pencher plus particulièrement sur le développement de la compétence à lire chez nos élèves.

2.2 Écriture

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2017, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2016) les résultats moyens des garçons et des filles en écriture Pour l'année 2016-17, augmenter (par rapport aux résultats de juin 2016) les résultats moyens des garçons et des filles en 6^e année à l'épreuve obligatoire du MEES en écriture	CIBLES FINALES A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F) <table> <tr> <td>2^e année F : 75%</td><td>G : 75%</td></tr> <tr> <td>3^e année F : 84%</td><td>G : 79%</td></tr> <tr> <td>4^e année F : 83%</td><td>G : 78%</td></tr> <tr> <td>5^e année F : 78%</td><td>G : 78%</td></tr> <tr> <td>6^e année F : 82%</td><td>G : 74%</td></tr> </table> B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G) <table> <tr> <td>F : 82%</td><td>G : 74%</td></tr> </table>	2 ^e année F : 75%	G : 75%	3 ^e année F : 84%	G : 79%	4 ^e année F : 83%	G : 78%	5 ^e année F : 78%	G : 78%	6 ^e année F : 82%	G : 74%	F : 82%	G : 74%
2 ^e année F : 75%	G : 75%												
3 ^e année F : 84%	G : 79%												
4 ^e année F : 83%	G : 78%												
5 ^e année F : 78%	G : 78%												
6 ^e année F : 82%	G : 74%												
F : 82%	G : 74%												
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à développer davantage chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française													
MOYENS (comment)													
1. Accompagner les enseignants dans la planification et l'évaluation en écriture en lien avec la progression des apprentissages et des besoins par cycle 2. Prévoir des situations d'écriture variées en lien avec les intérêts des élèves et surtout des garçons 3. Enseigner explicitement les différentes stratégies d'écriture 4. Fournir un enseignement supplémentaire ciblé en petits groupes 5. Pour certains élèves ciblés, favoriser des interventions intensives adaptées aux besoins individuels (enseigner en petits groupes ou individuellement et suivi systématique des progrès) 6. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation 7. Intervenir de façon proactive auprès des élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle afin de les amener à développer graduellement de bonnes habiletés de scripteur 8. Enseigner un seul mode d'écriture, soit le cursif, dès la première année du premier cycle du primaire 9. En situation d'écriture, offrir à tous les élèves une rétroaction rapide (écrite ou orale) en lien avec la tâche.													
RÉSULTATS OBTENUS A : Résultats moyens des garçons (G) et des filles (F) 2^e année F : 80% (+5%) G : 73% (-2%) 3^e année F : 79% (-5%) G : 76% (-3%) 4^e année F : 79% (-4%) G : 76% (-2%) 5^e année F : 78% (+1%) G : 79% (+1%) 6^e année F : 82% (+4%) G : 82% (+8%)	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Précision quant au barème que nous utilisons pour les cibles A : À partir des résultats de juin 2016 de chaque cohorte, les cibles ont été fixées pour juin 2017 selon le barème suivant : Statu quo pour chaque première année de cycle (qui renferme plusieurs nouveautés au plan des apprentissages) et augmentation de 1% pour chaque deuxième année de cycle (qui constitue une année de « consolidation » des apprentissages).												

B : Résultats moyens épreuve du MEES des filles (F) et des garçons (G) F : 90% (+8%) G : 86% (+12%)	Précision quant aux cibles B: Mêmes cibles finales que celles établies pour l'objectif précédent Étant donné que les résultats obtenus sont satisfaisants, nous utiliserons probablement les mêmes barèmes en vue de l'année scolaire 2017-18, à partir des résultats obtenus par les élèves au mois de juin 2017. Les moyens que nous utilisons pour amener les élèves à développer leur compétence à écrire semblent avoir un impact positif sur les résultats qu'ils obtiennent.
--	---

BUT 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

OBJECTIF MESURABLE Pour juin 2017, le pourcentage d'élèves ciblés (F) filles et (G) garçons qui auront amélioré leurs résultats disciplinaires en français <u>et</u> en mathématique en comparant la 1 ^{re} et la 3 ^e étape de l'année scolaire 2016-17. N.B. L'objectif visé pour les élèves en difficulté de comportement se trouve dans le But 4 : Environnement sain et sécuritaire	CIBLE FINALE 76% des élèves *ciblés auront amélioré leurs résultats. *Note : Élèves ciblés= élèves en échec ou à risque (-de 65%) en français <u>et</u> en mathématique.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT « L'école vise à développer le sens de l'effort soutenu et de la rigueur en accompagnant l'élève dans ses difficultés d'apprentissage ».	
MOYENS (comment)	
1. Différencier l'enseignement dans le but d'amener l'élève à s'approprier ses stratégies et ses outils pédagogiques (incluant les outils mis à la disposition des élèves dyslexiques) 2. Offrir aux élèves des capsules de récupération en français et en mathématiques 3. Offrir du soutien en orthopédagogie en classe et en sous-groupe, à partir des besoins des élèves ciblés 4. Soutenir nos élèves issus de l'immigration en leur offrant des périodes de francisation 5. Prévoir des rencontres de concertation en équipe multidisciplinaire pour favoriser un suivi optimal du cheminement de nos élèves à risque et pour nous assurer de toujours bien adapter nos mesures de soutien	

RÉSULTAT OBTENU	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
20% (- 56%) Au total, 24 élèves ont été ciblés : 6 parmi eux ont amélioré leurs résultats dans les deux domaines d'apprentissage ciblés (3 garçons sur 10 et 3 filles sur 14.) Aucun constat ne ressort par rapport au niveau des élèves. Les élèves qui se sont améliorés et ceux qui ne se sont pas améliorés sont répartis assez également dans les 3 cycles. À titre indicatif, parmi tous les élèves ciblés, 54% ont amélioré leurs résultats en <u>français</u> et 42% ont amélioré leurs résultats en <u>mathématiques</u>. Nous remarquons que les filles se sont améliorées de façon similaire en français et en mathématique. Quant aux garçons, leur progression est plus marquée en français qu'elle ne l'est en mathématique.	Pour la prochaine année scolaire, nous continuerons d'être ambitieux par rapport à la cible que nous choisirons (probablement le statu quo par rapport à cette année). Même si le résultat obtenu cette année est loin d'atteindre la cible que nous avons envisagée, le portrait de la situation ne nous semble pas si sombre puisque la majorité des élèves ciblés ont maintenu des résultats similaires d'une étape à l'autre et ce, malgré la progression des contenus et des niveaux de difficulté. Cette année, les élèves ont pu bénéficier d'un ajout de service en orthopédagogie. Nous avons déjà prévu une rencontre multidisciplinaire au mois d'août prochain afin de favoriser un suivi optimal de nos élèves à risque. Nous continuerons de regrouper les élèves selon leurs besoins prioritaires (à l'exception de quelques-uns qui auront besoin d'un service de rééducation plus personnalisé). Nous évaluerons régulièrement la portée de nos interventions éducatives afin de nous ajuster à chaque fin d'étape.

BUT 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 : Sécurité des établissements

OBJECTIF MESURABLE	CIBLE FINALE
Pour juin 2017, dans le cadre de « L'Aquarelle en harmonie », augmenter le nombre d'élèves qui améliorent leurs comportements en adoptant de belles attitudes : Ce que l'on veut <i>entendre, voir et ressentir</i> à notre école.	75% des élèves *ciblés à la fin de la première étape de l'année scolaire en cours *Note : Notre objectif vise particulièrement à évaluer si nos interventions concertées sont efficaces pour soutenir les élèves qui éprouvent des difficultés persistantes au plan comportemental. Dans le cadre du présent exercice, nous avons apprécié le cheminement d'un échantillonnage d'élèves (ciblés à la fin de la première étape) dont les comportements négatifs persistaient depuis plusieurs mois. Notre intention première : Favoriser leur intégration et leur réussite.
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT L'école vise à apprendre à l'élève à reconnaître ses sentiments et ses émotions, à les exprimer et à les gérer adéquatement.	

MOYENS (comment)

1. Réaliser une animation spéciale dédiée à la relance officielle du projet « L'Aquarelle en harmonie » et du « Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence et l'intimidation à l'école » (septembre 2016)
2. Enseigner de façon explicite les comportements attendus
3. Différencier nos approches éducatives afin de soutenir les élèves en difficulté de comportement ou à risque
5. Approfondir nos démarches d'arrimage entre les divers intervenants de l'école
6. Évaluer et réguler nos interventions éducatives à la fin de chaque étape
7. Offrir aux élèves un encadrement chaleureux et sécurisant (Rappel des attentes, présentation de la programmation du jour en classe et au service de garde, surveillance active, pauses préventives pour certains élèves, etc.)
8. Maintenir un travail de collaboration de qualité avec nos partenaires externes
9. Fournir aux élèves une rétroaction constructive régulière
10. Offrir un local d'apaisement (pour les élèves qui ont un besoin particulier en ce sens)

RÉSULTATS OBTENUS

63% des élèves ciblés (-12%)

Au total, 8 élèves de l'école ont été ciblés à la fin de la première étape (échantillon sur lequel nous nous sommes basés cette année afin d'observer l'impact de nos interventions éducatives concertées).

De ces élèves, cinq sur huit ont amélioré leurs comportements en lien avec ce que nous voulons : voir, entendre et ressentir à l'école (réf. Code de vie).

RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS

Notre démarche de régulation et d'évaluation de nos pratiques nous a amenés à prévoir un ajustement de notre mode d'accompagnement en vue de la prochaine année scolaire. Des mesures d'intervention proactives seront mises en place dès le mois de septembre avec la contribution de notre technicienne en éducation spécialisée. Des routines spécifiques seront offertes aux élèves afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques (ex : entrée différenciée, pauses sensorielles, exercices adaptés, etc.). Nous pourrions, au besoin, faire appel à une ergothérapeute qui agira à titre de rôle-conseil.

De plus, nous mettrons en place le programme Ribambelle au préscolaire et en première année du premier cycle dès le mois de septembre. Nous avons prévu l'embauche d'une ressource supplémentaire en psychoéducation.

4.2 : Saine alimentation

OBJECTIF MESURABLE De septembre 2016 à juin 2017, offrir aux élèves au moins dix activités liées à la saine alimentation	CIBLES FINALES Au minimum, 1 activité par groupe au service de garde durant l'année
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT : Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but, mais nous agissons dans le respect de la Politique alimentaire du ministère.	
MOYENS (comment) 1. Favoriser la concertation entre les éducatrices (SDG) pour la planification des activités liées à la saine alimentation 2. Faire participer les élèves au « Défi Moi, j'croque ! » 3. Promouvoir les collations santé en classe, au service de garde et à la cafétéria 4. Offrir aux élèves l'activité <i>Lunch Box</i> (3 ^e année)	
RÉSULTAT OBTENU Chacun des groupes a fait au moins une activité et plusieurs en ont même fait plus. Au total 11 activités ont été réalisées (dont certaines avec tous les élèves de l'école). Cible atteinte	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS Étant donné que les élèves adorent les activités de cuisine et que celles-ci constituent pour nous de belles occasions de promouvoir la saine alimentation, nous opterons pour le statu quo en vue de l'année scolaire 2017-18.

4.3 : Mode de vie physiquement actif

OBJECTIFS MESURABLES Pour juin 2017, augmenter de 1% (par rapport aux résultats de juin 2016) le pourcentage d'élèves qui atteignent les attentes de la fin de premier cycle et du deuxième cycle à l'épreuve de course continue minutée de la CSP. Pour juin 2017, maintenir (par rapport aux résultats de juin 2016) le pourcentage d'élèves qui atteignent les attentes de la fin du troisième cycle à l'épreuve de course continue minutée de la CSP.	CIBLES FINALES Pourcentage d'élèves qui répond aux attentes de fin de cycle pour l'épreuve commune C.S.P. de course à pied soit : 90 % au 1 ^{er} cycle en 5 minutes 95% au 2 ^e cycle en 10 minutes 95% au 3 ^e cycle en 15 minutes
--	---

ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :	
Il n'y a pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	
MOYENS (comment)	
1. Préparer les élèves à l'épreuve de course continue 2. Effectuer diverses actions en vue de promouvoir un mode de vie physiquement actif pouvant également contribuer à l'atteinte de notre cible : ➤ Favoriser une concertation en équipe-école pour nos activités scolaires et parascolaires visant à encourager un mode de vie sain et actif ➤ Faire participer les élèves de 6^e année à l'activité « Cross-country » de la C.S.P ➤ Proposer diverses activités à tous les élèves de l'école : « LÈVE-TOI et BOUGE », « Le Grand Défi Pierre Lavoie » et « Marchons vers l'école », « Le mois de l'activité physique (mai) ➤ Nouveau depuis janvier 2017 : Programme d'exercices physiques « BOKS » (pour les élèves inscrits au service de garde les matins)	
RÉSULTATS OBTENUS	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
78 % au 1^{er} cycle (-12%) *100 % au 2^e cycle (+5%) 100 % au 3^e cycle (+5%) *<u>Note</u> : À titre indicatif, au 2^e cycle, 3 élèves ont été exemptés de l'épreuve en raison de motifs sérieux. Tous les participants ont réussi à effectuer leur course en 10 minutes	Nous sommes très satisfaits des résultats obtenus chez les élèves des deux derniers cycles du primaire. Au 1^{er} cycle, l'écart de -12% pourrait être justifié par des difficultés d'adaptation et de comportement observées chez plusieurs élèves (96% des filles ont réussi comparativement à 65% chez les garçons. À titre de comparaison, 97% de l'ensemble des filles de la CSP ont réussi comparativement à 94% chez les garçons.) Pour l'année 2017-18, nous ajusterons notre modèle d'accompagnement de certains élèves ciblés afin d'agir davantage en prévention. Nous continuerons d'offrir aux élèves inscrits au service de garde les matins, le programme d'exercices physique « Boks » (en vigueur depuis la fin janvier 2017). Ce moyen s'est avéré bénéfique pour plusieurs élèves.

BUT 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

OBJECTIF MESURABLE	CIBLE FINALE
Durant l'année 2016-17, offrir aux élèves de tous les niveaux des activités en lien avec la diversité professionnelle	Au moins 10 activités de septembre à juin
ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT	
Il n'y avait pas d'orientation au projet éducatif de l'école en lien avec ce but.	

MOYENS (comment)	
1. Présenter aux élèves les programmes offerts au secondaire 2. Inviter les parents à venir présenter aux élèves leur profession ou leur métier	
RÉSULTAT OBTENU	RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS PROPOSÉS
13 activités (+ 3 activités)	Les activités réalisées cette année en lien avec la diversité professionnelle ont énormément été appréciées et ce, à tous les niveaux (du préscolaire à la sixième année du primaire). Voici les métiers qui ont fait l'objet d'une présentation : Policier, biologiste, ingénieur civil, artiste peintre, auteur (2 fois), enseignante en danse, avocat, facteur, créateur de vêtements, artiste à la fabrication de papier, médecin, représentante pour une maison d'éditions. Nous remercions chaleureusement tous les parents qui sont venus faire des présentations cette année. Nous poursuivrons dans cette même orientation en 2017-18.

Bons coups ressortis par l'équipe-école lors de notre bilan de l'année en juin 2017

- Belle mobilisation de tous les acteurs du milieu pour favoriser l'atteinte du plein potentiel des élèves (belle contribution de la part de nos services TES)
- Richesse des projets présentés en lien avec notre thème de l'année: "Le tour du monde en harmonie" (agence de voyage, projections, affiches éducatives, portes ouvertes, créations artistiques, etc.)
- Mise en place d'une culture de l'amélioration continue (suivi plus étroit du cheminement des élèves afin d'ajuster continuellement nos pratiques) *Merci aux membres du comité pédagogique!*
- Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de notre projet éducatif, *L'Aquarelle en harmonie*, belle démarche de régulation de nos interventions éducatives basées sur des pratiques dites gagnantes selon la recherche (enseignement explicite, modelage, modélisation, pratique guidée et rétroaction à l'élève) *Merci aux membres du comité Aquarelle en harmonie!*
- Mise en place d'un local d'apaisement permettant d'agir en prévention auprès de certains élèves à besoins particuliers.
- Développement d'un outil commun (porte-clés) visant l'acquisition de la démarche de résolution de conflit chez les élèves du premier cycle
- Journal étudiant *Merci au conseil des élèves et à l'enseignante responsable!*
- Activités variées en lien avec le développement du goût de la lecture (Club de lecture, lecture réconfort du vendredi, plage littéraire et plus encore!) *Merci au comité bibliothèque!*

- Plusieurs activités thématiques rassembleuses (Halloween, Noël, Carnaval d'hiver, St-Valentin et Pâques)
- Créations musicales par les élèves pour varier notre cloche entre le 24 avril et le 22 juin 2017
Bravo aux élèves du 3^e cycle et au spécialiste en musique qui ont su rythmer nos entrées et nos sorties en nous offrant 4 airs différents!
- Mise en place du programme d'activité physique BOKS les matins au service de garde, avant les heures de cours *Merci à Mme Michelle Nadeau (éducatrice en charge du projet)!*
- Activités festives offertes aux élèves dans le cadre de la Semaine des services de garde en milieu scolaire (jeux d'eau, maquillage, danse, animation de grands jeux, activités culinaires, etc.)
- Concours amateur : "Aquarelle got talent" *Merci aux enseignants qui se sont impliqués dans le projet (des auditions jusqu'à la réalisation du spectacle)!*
- Plusieurs de nos élèves ayant réussi à relever leurs défis personnels (au plan académique et au plan comportemental)
- Activités visant à contribuer à la construction d'un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique (kiosque d'information sur l'agrile du frêne, activités de dégustation de jeunes pousses, compostage, nettoyage de la cour, etc.) *Merci au comité EVB et à Mme Nicole Grenon (enseignante retraitée qui demeure très impliquée dans la vie du projet EVB à notre école)!*



QUATRIÈME PARTIE : CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Quelques mots au sujet du conseil d'établissement de l'école...

Le Conseil d'établissement (CÉ) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Celui-ci était composé de six parents, de quatre enseignantes et de deux représentantes du personnel de soutien. En 2016-2017, le conseil d'établissement s'est réuni à huit occasions. Les procès-verbaux de ces rencontres sont accessibles via le site Web de l'école. Les membres du CÉ ont été amenés à adopter, approuver, donner leur avis et ils ont été informés sur différents dossiers tels que :

- La convention de gestion et de réussite éducative et le plan de réussite
- Le projet éducatif (incluant les règles de conduite)
- La sécurité des enfants aux heures de service de garde (gestion de la circulation des parents dans l'école)
- Les normes et modalités
- Le temps alloué à chaque matière
- Le budget annuel de l'établissement
- Les principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Le matériel didactique
- Les activités complémentaires (sorties et animations spéciales)
- L'organisation scolaire

- Les règles de classement des élèves
- La vie à l'école
- Les activités parascolaires
- Les règles de régie interne du service de garde
- Le choix du fournisseur des photos scolaires
- Le renouvellement de l'entente avec notre service de traiteur
- Les campagnes de financement
- Les critères de sélection de la direction d'école

C'est lors de l'assemblée annuelle des parents prévue le mercredi 12 septembre de 18h à 19h (au gymnase) que le président du conseil d'établissement (M. Éric Harvey) et la représentante au comité de parents (Mme Sylvie Gorgeon) rendront compte du travail accompli depuis l'assemblée annuelle précédente. Il y aura également 3 postes qui feront l'objet, séance tenante, d'une période de mise en candidature et d'une élection. L'assemblée annuelle représentera l'occasion pour les parents de décider de constituer ou non un organisme de participation de parents.

Je tiens à remercier chaleureusement chacun des membres pour leur extraordinaire implication tout au long de l'année!

Membres du conseil d'établissement 2016-17

M. Éric Harvey (membre parent et président du conseil d'établissement)
 Mme Sylvie Gorgeon (membre parent et représentante au comité de parents à la CS)
 Mme Hélène Dumais (membre parent)
 Mme Annie Palardy (membre parent)
 M. Sébastien Croizon (membre parent)
 M. Yoland Beauregard (membre parent)
 Mme Manon Proulx (membre du personnel, secrétaire)
 Mme Sonia Giroux (membre du personnel, technicienne au service de garde)
 Mme Myriam Lapointe (membre du personnel, enseignante au préscolaire)
 Mme Véronique Ouellet (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
 Mme Anne Martel (membre du personnel, enseignante au 2^e cycle)
 Mme Mélanie Levasseur (membre du personnel, enseignante au 3^e cycle)



REMERCIEMENTS

Encore une fois, je tiens à remercier chaleureusement tous les intervenants de notre communauté éducative (parents, membres du conseil d'établissement, personnel éducateur, personnel enseignant, professionnels, conseillers pédagogiques, partenaires externes, secrétaires, concierges...) qui, de près ou de loin, ont contribué à favoriser la réussite de chacun des élèves. Merci également à la compagnie *Le gros orteil* qui est venue présenter gratuitement le spectacle « Bouge » à nos élèves et merci encore aux entreprises de la région qui ont contribué au succès de notre traditionnel souper hot-dog.

Sophie Lussier
 Directrice
 École de l'Aquarelle

